ROUBAIX

LES VICTIMES DU VERGLAS

Nombre de nos concitoyens ont déjà eu maille à partir avec le verglas dont la couche perfide recouvre toutes les voies publiques rendues quasi impraticables à tous ceux qui ne sont pas rompus au sport du patinage.

La plupart des pelles ramassées en prodigieuse abondance, n'ont heureusement eu que des effets anodins.

Il y a eu cependant à cette règle quelques regrettables exceptions.

C'est ainsi que Mme Flore Veraes, 67 ans, ménagère, demeurant 15, rue de Magenta, s'est luxé la hanche gauche en tombant. M. le docteur Dupré, appelé à lui porter secours l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

— Dimanche soir, Mme Laure Dayard, 62 ans, ménagère, rue de Croix, 1, cour Nuyts, a eu les deux jambes fracturées par une chute, à proximité de sa porte.

M. le docteur Isbecque, qui lui a donné les premiers soins, l'a fait admettre également à l'Hôtel Dieu.

— Enfin, lundi matin, vers 8 heures, M. Félicien Perque, 48 ans, rue de l'Epeule, cour Govaere, électricien chez M. Louis Loze, constructeur, rue du Bois, a fait chez son patron, une chute dans laquelle il s'est fracturé la malléole.

M. le docteur Lepers qui l'a soigné a prescrit un mois de repos.

—o—

ESCALIER DANGEREUX

Deux personnes, Mlle Berthe Crawat, 24 ans, soigneuse, demeurant 5, rue de Wagram et M. Louis Carpentier, 68 ans, demeurant boulevard d'Halluin, 29, ont été endommagées dimanche soir en tombant dans les escaliers de leurs domiciles respectifs.

Mlle Crawat qui a reçu les soins de M. le docteur Ballenghien, s'est fait une plaie au cuir chevelu et a eu la clavicule gauche fracturée.

Quant à M. Carpentier, M. le docteur Carrette appelé à le visiter a constaté qu'il en était quitte pour quelques contusions à la nuque.

Les deux blessés ont été conduits à l'Hôtel Dieu.

—o—

CONGESTION CEREBRALE

Mardi, vers 5 heures et demie, M. Jules Bataille, 50 ans, demeurant à Hem, tonnelier chez M. Duthoit, brasseur, rue de l'Avocat se sentit tout à coup devenir malade au cours de son travail.

On s'empressa autour de lui et l'on constata que le malheureux se débattait dans les affres d'une congestion cérébrale.

M. Bataille, dont l'état est très grave, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

—o—

FETICHES EGARES

Mlle Berte Marie, rue de la Perche, cour Briet, 21, a ramassé le 2 courant, place du Trichon, deux chaînettes retenues par deux petites boules, attachées à une médaille de « leur Dame » de Lourdes, portant les initiales C. L.

Ces différents objets composant l'amulette, sont en or. Cette particularité leur donne une certaine valeur.

— Un autre gri-gri de la superstition catholique, un chapelet noir, a été trouvé par M. Béghin, maître menuisier, boulevard de Paris.

Que fais-tu donc, ô Saint-Antoine de Padoue ?

—o—

A QUI LE MANTEAU ?

M. Jules Senave, rue Beaurewaert, cour Despretz, 15, a trouvé, boulevard de Belfort un manteau d'enfant, couleur grenat, qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

M. Achille Seghers, 19 ans, demeurant 6, rue Marceau, domestique au service de la Société de boulangerie l' « Economie », rue de Lannoy, s'est brisé le genou droit en tombant de voiture lundi vers 11 heures et demie, rue de l'Epeule.

Il a été reconduit à son domicile après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Lepers.

— Chez MM. Ternynck et fils, Mlle Vandaele Louise, soigneuse, 32 ans, demeurant rue Decrême, cour Roussel, 2, a été, le 29 décembre, blessée aux orteils du pied droit par la chute d'une pression.

— Le même jour, un ouvrier teinturier de la maison Ch. et A. Screpel, M. Henri Veerlinck, 45 ans, demeurant rue Decrême, cour Gossel, s'est blessé à la jambe gauche en tombant sur un ponton.

— Le 30 décembre, chez MM. Crépelle-Fontaine, un trappeur, M. Maertens Arthur demeurant rue d'Oran prolongée, a reçu un éclat de fer dans l'œil droit.

— Chez MM. les fils d'Alfred Motte, une rattacheuse, Mlle Irma Coquant, 32 ans, demeurant rue St-Eleuthère, 10, a été piquée à la main gauche par une broche.

— Un accident analogue est arrivé lundi matin à une bacleuse de l'usine Motte-Bossut, Mlle Germaine Vanworde, 15 ans, demeurant à Wasquehal.

— Lundi matin également, vers 11 heures, M. Kléber Dehaene, 26 ans, rue des Chasseurs, 22, mouleur chez M. Deryck, s'est fait un effort en conduisant une brouette chargée de pièces de fonte.

— Un tisserand de la maison F. et H. Carissimo, M. Jean Meeyens, 20 ans, rue du Pile, a été le samedi 31 décembre, blessé à la main droite par la chute d'un poids.

— Vendredi dernier, M. Fleuris Vandenberghe, 35 ans, rue Charlemagne, 5, camionneur, chez MM. Delespierre-Leman et fils, est tombé de son camion dans la cour de la gare et s'est contusionné le genou gauche.

— Chez MM. Prouvost Crepel et fils, un tisserand, M. Léon Vanwarembecke, 56 ans, rue Cugnot, 12, a reçu le 31 décembre, une ensouple sur le pied droit.

— Un apprenti de la maison Jules Vanackere, le jeune Léopold Vermeulen, 13 ans et demi, demeurant à Mouvaux, a eu le 22 décembre dernier, le bras droit écrasé.

— Vendredi dernier, chez M. Amédée Prouvost, M. Adolphe Ridelle, 34 ans, rattacheur, domicilié 102, rue Turgot, a eu le bout de l'annulaire droit pris dans un engrenage.

— A la Coopérative de boulangerie l' « Economie », M. Augustin Morel, 32 ans, rue de l'Avenir, à Croix, a eu le pied brûlé par un charbon ardent tombé du fourneau.

— Vendredi dernier, vers 5 heures et demie du soir, M. Liétard Emile, âgé de 52 ans, rue Saint-Antoine, 42 bis, bobineur chez MM. Léon Allart et Cie, a eu la main gauche prise dans les engrenages d'un bobinoir, par suite d'un faux mouvement.

M. le docteur Debrichy qui a pansé le blessé a constaté des plaies contuses aux index, médius, annulaire et petit doigt de la main gauche qui obligeront l'ouvrier à prendre 40 jours de repos forcé.

—o—

ADJUDICATION

Mardi matin, il a été procédé à l'Hôtel de Ville, en présence de MM. G. Wattinne et E. Leblanc, adjoints au maire, G. Browaeys, conseiller municipal, à la mise en adjudication des travaux d'achèvement de la partie du parc Barbieux comprise entre le kiosque et le cabaret des Mille-Colonnes.

M. Victor Bérat a été déclaré adjudicataire avec 22 % de rabais contre MM. Louis Colin, 15 %; Léon Honoré, 10 %; G. Tiberghien, 20 %; Carette fils, 21 %; Ant. Bocquet, 7 %; J. Desplanques, 8 %; C. Burette, 5 %.

Informations et Communications diverses

L'ECHENILLAGE. — Les propriétaires, les fermiers, les colons ou métayers sont tenus d'écheniller, du 15 janvier au 15 février, les arbres, arbustes, haies et buissons existant sur les immeubles qu'ils possèdent et cultivent ou dont ils ont la jouissance et l'usage.

Ces obligations s'appliquent également aux Compagnies de chemins de fer et à l'Administration des Eaux et Forêts.

Les frais d'échenillage sont à la charge : 1. des propriétaires fermiers ou occupeurs pour les propriétés particulières ; 2. des communes pour les terrains communaux ; 3. des Compagnies de chemins de fer pour leurs propres terrains ; 4. de l'Administration des domaines pour les terrains domaniaux non affermés.

— Le Conseil général du Nord a décidé que des primes d'encouragement pour la destruction des hannetons pourront être accordées.

FOURNEAUX ECONOMIQUES. — Les fourneaux économiques seront ouverts au public, à partir du vendredi 6 janvier 1905.

Ils sont situés : 1. rue Saint-Vincent-de-Paul, au Poste de Police ; 2. rue des Fossés, au Poste de Police ; 3. rue Ternaux, près de l'Ecole communale de garçons ; 4. rue des Arts, au Poste de Police.

Les familles pauvres, secourues ou non par le Bureau de Bienfaisance sont admises à prendre part aux distributions des Fourneaux.

Les demandes d'admission sont reçues dès à présent au Bureau Central, rue du Château, 6 fond de la cour à droite), de dix heures du matin à midi, et de deux à six heures du soir.

Prix des rations : viande (100 grammes), 0 fr. 10 ; bouillon, soupe, 0 fr. 05 ; légumes : 0 fr. 05 ; harengs et œufs (la pièce) : 0 fr. 05.

Les personnes qui désirent acheter des bons pour la distribution aux indigents doivent s'adresser à la recette municipale, 12, rue des Lignes, de 9 heures du matin à midi, et de 2 à 4 heures du soir.

Parti Ouvrier socialiste Roubaisien

COMITE CENTRAL

La réunion du Comité Central du P. O. S. R. aura lieu le Mercredi 4 janvier courant, au siège du Parti, 9, Grande-Place (Plat-d'Or).

N. B. — Les élus du Parti sont invités à assister à cette réunion.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 3 janvier 1905

Naissances. — Blanche Cadron, rue Sainte-Elisabeth, cour Desrumaux. — Pierre Boncourt, rue de Condé, cour Vroman, 12. — Louise Lelièvre, rue Blanchemaille. — Victor Cuignet, rue Blanchemaille. — Robert Denis, Pont Rouge, maisons Dupire. — Emilie Vandergucht, rue Marceau, 44.

Décès. — Françoise Meyer, 65 ans, ménagère, rue Beaurewaert, 37. — Joséphine Thomas, 5 mois, rue de Babylone, 11. — Jean-Baptiste De Coninck, 74 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Louise Cormant, 35 ans, ménagère, rue de Mouvaux, 77. — Adèle Poliet, 68 ans, ménagère, rue de Lens, 11. — Florentine Parent, 80 ans, rentière, rue de Lannoy, 54 bis. — Sophie Dhond, 70 ans, propriétaire, rue de l'Alouette, 29. — Lucien Vandenhole, 75 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — François Debrauwer, 66 ans, commissionnaire public, rue Sainte-Elisabeth, cour Verkinder, 4. — Scholastique De Rycke, 92 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Aurélie Delforge, 23 ans, doubleuse, rue Franklin, cour Cornille, 2. — Alfred Florin, 65 ans, apprêteur, rue Lafontaine, 110. — Adèle Vancraynest, 62 ans, rentière, rue des Champs, 28.

LUMINOL Savon pour linge, flanelles, laines, ménage, Victor Vaissier.
R. E. L. 570.

TOURCOING

ABUS DE CONFIANCE

Sur mandat d'arrêt délivré par M. Delalé, juge d'instruction, à Lille, les agents de sûreté Desmettre et Chittecatte, de Tourcoing, ont mis en état d'arrestation, mardi matin, un nommé Louis Leclercq, demeurant rue du Clocher, prévenu d'abus de confiance.

Cet individu avait été autrefois épicier à Roubaix, puis déclaré en faillite. Il était alors venu à Tourcoing, installer sous le nom de sa femme, Madeleine Brulant, une boutique de confiseries.

Une nouvelle faillite arrêta le commerce de Louis Leclercq qui alla habiter rue du Clocher.

Une première fois, il commanda à un bijoutier de Paris pour 400 francs de marchandises. Il garda pour 25 francs de celles-ci puis renvoya le reste.

Quelque temps après, Louis Leclercq fit revenir de la même bijouterie pour 500 fr. de marchandises, mais cette fois il ne renvoya que pour 60 francs de marchandises et ne paya pas le reste.

Le bijoutier parisien s'impatienta et prit des renseignements sur son client. Il apprit que celui-ci avait déjà été déclaré deux fois en faillite et déposa une plainte entre les mains du procureur de la République, à Lille.

Louis Leclercq, interrogé par M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement a avoué qu'il avait engagé des bijoux au Mont-de-Piété à Roubaix et à Tourcoing.

Il sera conduit à Lille ce matin.

—o—

VOL AU CIMETIERE PRINCIPAL

M. Michau, commissaire de police du 3e arrondissement a ouvert une enquête sur une affaire de vols commis, il y a quelques jours, dans le cimetière principal.

Des chapelles ont été fracturées et des objets volés. Une paire de candelabres, valeur 12 francs, a été volée au préjudice de M. Hus-Wattel, demeurant 42, rue du Clocher, à Tourcoing. M. Augustin Delattre, 641, rue de Gand, a été victime d'un vol d'un bénitier en cuivre, d'une valeur de 20 francs. A M. Henri Delberghe, rue Auber, on a soustrait un globe valant 5 francs. M. Charles Decœne, rue de Béthune, s'est plaint d'un vol d'une médaille en argent, valeur 4 fr. 50.

—o—

LA FRAUDE

La douane de Neuville-en-Ferrain a mis en état d'arrestation un tisserand, Louis Fremaul, âgé de 14 ans, demeurant à Tourcoing, qui importait 1 kilo 700 gr. d'allumettes chimiques de provenance belge. Fremaul a été remis à la gendarmerie de Tourcoing et sera transféré à Lille ce matin.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Félix Desurmont, 41, rue d'Austerlitz, un débourreur, Jean-Baptiste Wautens, 30 ans, demeurant 73, rue du Flocon, en dégorgeant une carde, s'est fait une arrachure au petit doigt de la main droite, qui nécessitera un repos de cinq semaines environ.

— Chez Flipo fils aîné, filateur, rue du Château, un fileur, Michel Tock, 45 ans, demeurant rue des Sept-Ponts, cour Saint-Antoine, à Roubaix, était monté sur son métier pour arranger une corde. En descendant, il s'est donné un coup à la cuisse droite qui lui vaudra une incapacité de travail de 6 jours.

— Chez la veuve Leman-Dhont, 364, rue de Gand, un domestique, Aimable Wibaut, 57 ans, demeurant 296, rue du Chêne-Houplines, est tombé d'une voiture et s'est fait une entorse de l'avant-pied gauche. Incapacité de travail de 15 jours.

— A l'Usine à Gaz, un manœuvre, Alfred Sory, 53 ans, demeurant rue du Halot, en passant sur le rail Decauville, s'est fait une entorse du pied gauche. Quelques jours de repos suffiront pour sa guérison.

—o—

UN MENDIANT

La gendarmerie de Tourcoing a arrêté mardi matin au Blanc-Séau, un homme de peine, Jean-Baptiste De Hempe, âgé de 47 ans, qui exerçait la profession de mendiant. Celui-ci sera transféré à Lille ce matin.

—o—

LA TEMPETE

Le vent qui a soufflé en tempête ces jours derniers a occasionné des dégâts au cimetière. Quatre chapelles du terrain commun et une, placée sur une tombe, ont été renversées. Les objets qu'elles contiennent ont été, en grande partie, brisés.

—o—

UN MEFAIT DU VERGLAS

Mardi, vers quatre heures du soir, un camion chargé de deux armatures en fer devant servir à la construction de la gare, appartenant à M. Louis Beuque, constructeur, rue de Paris, passait dans la rue Nationale, lorsqu'en face du numéro 47, le camion glissa sur le verglas et les armatures tombèrent sur le trottoir. Par bonheur, on n'eut pas à déplorer d'accident de personne. Seule une conduite d'eau fut écrasée.

—o—

Statistique macabre

Le chiffre des inhumations faites pendant le cours de l'année 1904 au cimetière municipal s'est élevé à 1,493, en ce compris 82 corps exhumés et réinhumés.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 3 janvier 1905

Naissances. — Flore Denys, rue de la Latte, 96. — Lucienne Evrard, rue de la Blanche-Porte, 159. — René Allard, rue des Carliers, 183. — Madeleine Debock, rue du Clinquet, 38. — Irène Hardaen, boulevard Gambetta, 244. — Désiré Hack, rue des Girondins, 70. — Fidèle Desrousseaux, rue des Archers, 47.

Décès. — Marceline Coorens, 6 ans, rue de Gand, 182. — Maria Lecoutre, 13 ans, rue de Normandie, 4. — Julia Dhalluin, 30 ans, rue Nationale, 122. — Clémence Pattyn, 61 ans, rue du Tilleul.

LES MOTEURS « EXACT » « CHAMPION » « PHENIX » à gaz, gaz pauvre et essence
et le nouveau Gazogène-Epurateur « Exact »
Consommation : 4 Centime PAR CHEVAL HEURE
ont réalisé plus de 80 ventes à l'Exposition d'Arras et y ont obtenu les plus hautes récompenses.
CALOIN & MARC, Constructeurs à LILLE
13, 17, 19, rue Kuhlmann. Ventes. Locations
L. 537.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

UN PENDU. — M. Jean-Baptiste Dengremont, âgé de 69 ans, ancien directeur de peignage, demeurant à Lille, aux Petits-Ménages, arrivait lundi matin, chez son gendre, M. Eugène Lauer, directeur de la fonderie, demeurant à Croix, rue Kléber, 80.

Dengremont présenta ses souhaits de nouvelle année. Pendant toute la journée et la soirée il fut très gai. Hier matin, son gendre alla dans sa chambre pour le réveiller et il ne fut pas peu surpris de voir son beau-père pendu. Il coupa immédiatement la corde, mais tous les soins furent inutiles, la mort remontait à trois heures.

On suppose que Dengremont se sera donné la mort dans un accès de fièvre chaude.

JAMBE FRACTUREE. — Hier matin, vers 5 h. 45, un contre-maître de l'usine Isaac Holden, Walker William, âgé de 56 ans, demeurant boulevard de la Chapelle, 68, est tombé si malheureusement près de la porte de son atelier qu'il s'est fracturé la jambe droite. M. le docteur Barroyer qui lui a donné des soins, a déclaré qu'il y avait fracture au tiers inférieur des deux os de la jambe et a prescrit un repos de six semaines.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Un camionneur de chez M. Vandecrux et fils, à Roubaix, Dennin Emile, 29 ans, demeurant à Roubaix, rue Beaumarchais, 6, conduisait un camion sur la route de Croix quand tout à coup les roues lui passèrent sur les pieds.

15 jours de repos.

STATISTIQUE SANITAIRE. — Les bureaux de l'état-civil de Croix ont enregistré pendant le mois de décembre 1904, 14 mariages, 31 naissances et 28 décès.

Causes des décès : tuberculose 5, cancer 2, congestion 1, maladies organiques du cœur 3, bronchite aiguë 1, pneumonie 2, autres affections de l'appareil respiratoire 4, diarrhée 1, néphrite 2, débilité sénile 1, autres maladies 6.

Les décès se répartissent comme il suit : moins de 1 an, 6 ; de 1 à 19 ans, 7 ; de 20 à 39 ans, 3 ; de 40 à 59 ans, 6 ; de 60 ans et au-delà, 6.

ETAT-CIVIL du 3 janvier 1905. — *Naissances.* — Haulem Marie, rue Gambetta, cour du Nord, 6. — Carette Joséphine, rue du Progrès, 7.

Décès. — Florin Louis, 21 ans, employé, rue Saint-Pierre, 71. — Dengremont Jean-Baptiste, 69 ans, ancien contremaître de peignage, rue Kléber, 80.

WASQUEHAL

UN GARDE BLESSE. — Lundi, vers 7 heures du soir, le garde-champêtre Gustave Dupont a fait une chute sur le trottoir, près du pont du chemin de fer et s'est foulé le pied gauche.

M. le docteur Butin, appelé pour lui donner ses soins a prescrit un repos de 10 jours.

ETAT-CIVIL du 3 janvier 1905. — *Naissance.* — Dequevy Marie, rue de l'Allumette.

Décès. — Vandermeuren Marie-Thérèse, 10 mois, rue de Tourcoing, maison Caucheteux. — Blondeau Catherine, 72 ans, sans profession, impasse du Triest.

ASCQ

FERME INCENDIEE. — Lundi, vers onze heures et demie du soir, M. Crespel, cultivateur à Ascq, venait de rentrer chez lui, quand tout à coup il remarqua que le feu venait d'éclater dans sa ferme. Il donna immédiatement l'alarme et organisa les premiers secours, malheureusement le feu qui trouva un aliment se propagea avec une telle rapidité qu'il fut impossible de sauver d'autre bétail que les chevaux.

BOUSBECQUE

VIOLENT INCENDIE. — Une ferme importante du hameau de la Basse-Ville, habitée par M. Etienne Lefebvre-Hennion, conseiller municipal, a été complètement détruite par un incendie, dans la matinée de dimanche dernier.

Le feu a pris, vers 6 heures, dans une ancienne cuisine où se préparait la nourriture des vaches. Aussitôt on s'occupa du sauvetage des bestiaux et on réussit à faire sortir des bâtiments, déjà envahis par les flammes 25 bêtes à cornes et 3 chevaux.

Le feu, qui avait trouvé un aliment facile dans la couverture en chaume, s'était propagé avec une rapidité extraordinaire et en moins d'un quart d'heure la ferme entière était embrasée.

Deux veaux, toutes les poules, le mobilier et presque tous les instruments aratoires ont été la proie des flammes.

La ferme de M. Lefebvre était située sur une proéminence de terrain et la lueur de l'incendie avait été aperçue de toutes les communes voisines. A Bousbecque, Roncq, Linselles, Wervicq, le tocsin sonna ; c'était pendant la première messe et une panique s'est partout emparée des fidèles qui se trouvaient dans les églises.

Les pertes se sont élevées à 27,000 fr., dont 15,000 francs pour M. Lefebvre. La grange et le dessus des étables étaient remplis de fourrage ; dans les greniers se trouvaient 3,000 kil. de blé ; 7,000 kil., d'avoine, 2,500 k. de seigle, et 4,000 kil. de tourteaux de lin. Les bâtiments, qui appartenaient à M. le comte de Pas, de Lille, étaient estimés 12,000 francs.

Les dégâts sont couverts par une assurance.

LILLE

COUPS DE COUTEAU SUR LE TRAMWAY

Un individu, visiblement pris de boisson, montait sur le car H, venant de Fives, à la halte de la rue Philadelphie, hier, vers sept heures du soir, et se mettait à injurier les voyageurs qui se trouvaient sur la plateforme. Deux dames ne furent même pas épargnées et, finalement, le contrôleur dut intervenir et sommer l'ivrogne de descendre.

Loin d'obtempérer, l'énergumène sortit un couteau de sa poche et le brandit d'un air menaçant.

Le contrôleur ne se laissa pas effrayer et tenta de saisir l'individu à bras-le-corps pour le jeter dehors. Mal lui en prit, car l'ivrogne, exécutant des moulinets furieux, atteignit de son arme, sans trop savoir ce qu'il faisait d'ailleurs, le wattman Honoré François qui venait de bloquer son frein, et un voyageur, M. Morenville, qui tentait d'intervenir, tandis que les deux dames et un prêtre qui se trouvait également là, se sauvaient à l'intérieur du car. Heureusement on était arrivé rue de Tournai, et des agents, attirés par le vacarme, accoururent et maîtrisèrent le forcené qui dut être ligoté comme un saucisson pour se laisser emmener au poste.

Là, il déclara se nommer Jules Branswick, 21 ans, charbonnier, rue de Paris, cour du Vert-Lion, 17.

Quant à ses victimes, elles ne sont heureusement atteintes que très légèrement. Le wattman a été blessé à l'épaule gauche et à l'avant-bras droit. M. Morenville porte une entaille assez profonde au genou droit. Les deux blessés ont reçu les soins des docteurs Ladrière et Christiaens.

—o—

AU BILLARD NATIONAL

Voilà un jeu qui est en passe de devenir célèbre, avec la publicité quasi quotidienne qu'il se fait de la façon que l'on sait.

Hier soir, comme d'habitude, et comme aujourd'hui et demain sans doute, le commissaire de permanence a dressé des contraventions au tenancier du Billard National, M. Smyers, et aux joueurs, ou, pour mieux dire, à la seule personne qui pût être considérée comme telle, à savoir M. Morelle, voyageur de commerce, demeurant avenue Verdi, à La Madeleine.

—o—

MAUVAISE CHUTE

Un journalier, Jean-Baptiste Debock, âgé de 62 ans, demeurant, 196, rue des Postes, pris d'une attaque d'épilepsie, hier, vers six heures et demie du soir, est tombé, face la première sur le sol, et s'est grièvement blessé au visage. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Trampont, il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. le docteur Emile Fouquet, décédé à Paris, le 1er janvier à l'âge de 28 ans.

Cette mort frappe cruellement une famille des plus sympathique. M. le docteur Fouquet est le fils de M. Fouquet, directeur de l'Ecole Littré, place de l'Arbonnoise, à Lille.

Le corps a été ramené à Lille, où il est arrivé hier soir, vers neuf heures.

L'enterrement aura lieu jeudi à dix heures. Réunion à la maison mortuaire, place de l'Arbonnoise, à neuf heures trois quarts.

L'inhumation sera faite au cimetière de l'Est.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND-THEATRE

LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME

C'est un grand succès que tient décidément M. Bourdette : la salle n'était que peu garnie le jour de la seconde (c'était la veille de l'an !) mais hier un public enthousiaste et venu assez nombreux a fait un accueil très chaleureux à ce miracle naïf et délicieux auquel Massenet a consacré une de ses partitions les plus originales et les plus prenantes.

Le succès d'une œuvre ne se dessine dans notre ville qu'à partir de la troisième ou de la quatrième représentation ; on se méfie, Aujourd'hui on peut aller au Grand-Théâtre **voir et entendre** LE JONGLEUR : il y a une exquise soirée à passer et chacun en ville, vous dira : « Il paraît que c'est très bien, LE JONGLEUR, et bien monté avec des décors neufs comme à l'Opéra-Comique, et jamais nos artistes n'ont été si parfaits. » Et c'est, ma foi, très vrai : Allez au Provisoire, rarement vous y aurez passé une aussi bonne soirée.

Ce miracle est d'ailleurs un régal artistique pour tous : la musique de Massenet, toujours habile et même parfois roublarde, est finement ciselée dans ses moindres détails ; tantôt joyeuse et populaire, tantôt émue et poétique, parfois même extatique, elle est d'une musicalité savoureuse et produit une impression profonde.

C'est un miracle, en effet, de grâce musicale d'envolée radieuse de rêve, de tenue et d'harmonie, que cette œuvre mystique d'une curieuse variété de couleur, d'un archaïsme délicieux. Les dilettanti surtout admireront cet ouvrage délicat et original où l'orchestration très variée, chatoyante, et très simple tout à la fois, est pleine de trouvailles charmantes qui forment, de leurs couleurs variées et tendres, de fort délicieuses enluminures musicales au miracle de « Madame Marie. »

Et l'on remarquera, après les rondes populaires du début, l'**Alleluia du Vin**, pastiche des chansons du XIVe siècle, si vaillamment chanté par Le Jongleur-Mikaelly, et répété par la foule, les exhortations du Prieur, la jolie invocation du Jongleur à « Sa Mie, à sa liberté amie » ; ce sera aussi l'entrée du moine cuisinier-quêteur, merveilleux artiste qu'est Chancel, monté sur un âne, et dont la face ronde et joyeuse émerge à peine du buisson de fleurs qu'il apporte pour orner l'autel de la Vierge et des légumes, des victuailles qu'on lui a données « pour les serviteurs de Madame Marie. » Le tout sur un chant plein d'humour et de gaîté qui est une des joies de la soirée.

Au deuxième acte, on se délectera tout d'abord, à la répétition de l'hymne : **Ave rosa speciosa**, scène imprégnée d'une atmosphère musicale qui évoque avec justesse le siècle des polyphonistes vocaux. C'est ensuite un bijou musical bissé chaque soir : la délicieuse légende de la Sauge, que Chancel chante avec une simplicité ravissante et joue comme un petit drame. La scène se termine par une belle invocation du Jongleur : « Vierge, mère d'amour... ».

Enfin, au troisième acte, on goûtera tout particulièrement l'interlude délicieux intitulé « Pastorale mystique » qui impressionne profondément les musiciens. L'hymne des moines qui suit est d'une belle inspiration ; la scène du Jongleur, si merveilleusement dite et chantée par Mikaelly, est avec lui, tout un poème d'humilité et d'amour d'une grande valeur dramatique et musicale. L'effet augmente encore avec l'arrivée des moines et la scène du miracle qui termine cette œuvre grande et forte.

Je vous ai déjà dit combien les décors sont intéressants, eux aussi : Au premier acte, une place devant l'abbaye de Cluny ; au deuxième acte, le cloître d'une adroite plantation, avec une riante échappée de jardin ; au troisième acte, la Chapelle, reproduction exacte de l'abside de la vieille église de Cluny.

La mise en scène, suivant en cela la pensée du Maître, est vivante et pittoresque et fait le plus grand honneur à M. Fioratti.

P. C.

N. B. — La partition est éditée par M. N. Heugel et Cie.

GRAND-THEATRE MUNICIPAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Jeudi 5 janvier. — Pour les représentations de M. Allard, baryton de l'Opéra-Comique : CARMEN, opéra en 4 actes, de MM. Meilhac et Halévy, musique de M. E. Bizet.

On commencera par LE PARATONNERRE comédie en un acte.

Places gratuites de 5601 à 5800.

Bureaux à sept heures et demie. — Rideau à huit heures.

Vendredi 6 janvier. — Débuts de M. Piétri, baryton, et de Mlle Jeanne Barre, chanteuse d'opérette : LA MASCOTTE.

KURSAAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Mercredi 4 janvier. — Avant-dernière représentation de LOUTE, comédie en quatre actes, de Pierre Veber.

Bureaux à huit heures. — Rideau à huit heures et demie.

Vendredi 6 janvier. — Débuts de FREGOLINA.

Les dégâts sont très importants.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

VOL AVEC EFFRACTION. — Pendant la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs se sont introduits dans les ateliers de mécanique de M. Gavoille, rue Kléber, après en avoir forcé les portes. Ce n'est que mardi matin, en rentrant dans son atelier, que M. Gavoille constata la disparition d'une bicyclette en réparation, d'une valeur de 200 francs. Les malfaiteurs avaient également enlevé des modèles en cuivre, qu'ils ont abandonnés dans la cour.

Les tiroirs et les casiers de son bureau avaient été fouillés, mais rien n'a été enlevé.

Sur la plainte du volé, la police enquête.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

UNE BATELIERE ETRANGLEE. — Le nommé Swarwegher qui, jusqu'à présent, avait toujours nié sa participation au crime a fait des aveux lundi matin à la suite d'une confrontation avec son complice Vandenbogaerde.

A la sortie du tribunal, Swarwegher a failli être écharpé par la foule.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ACCIDENT MORTEL. — Un accident mortel s'est produit, lundi à midi, rue de Douai.

M. Wech Pierre, âgé de 49 ans, demeurant Grande-Place, 12, charretier chez M. Bauvin, industriel, revenait de la gare avec une voiture attelée de deux mille kilogrammes de tourteaux.

Arrivé en face la demeure du docteur Goudemand, le cheval porteur, sur lequel M. Wech était monté, s'abattit sur le sol et projeta son cavalier sous les roues du véhicule, dont l'une, celle de gauche lui passa sur le corps à hauteur du bassin.

Il fut transporté à son domicile où M. le docteur Béhague appelé en toute hâte lui prodigua les premiers soins et ordonna son transfert à l'hôpital St-Jean, où il arriva vers une heure un quart.

Malgré tous les soins qui lui furent donnés, le malheureux Wech expirait vers 3 heures du soir dans d'atroces souffrances. Il laisse une veuve et un enfant.

ERGNY

ACCIDENT DE VOITURE. — M. Siméon Delannoy, receveur des contributions indirectes, à Hucqueliers, revenait chez lui en voiture, acompagné de MM. Aimable Géry, commis principal et Désiré Thelliez, cantonnier chef, lorsqu'arrivé à Ergny, la voiture d'un cultivateur des environs accrocha son équipage.

Le choc fut si violent que les voyageurs furent projetés en avant de la voiture et tous trois blessés.

M. Delannoy se plaint de douleurs internes au côté gauche, et en outre trois blessures à la face.

M. Géry, dont le menton avait porté sur un corps dur, a eu le bout de sa langue coupée ; quant au cantonier chef il s'est fait des blessures diverses aux jambes.

Le cheval dont les harnais ont été brisés également blessé, et la voiture en partie démolie.

LENS

UNE BAGARRE. — Lundi, vers 9 heures du soir, l'agent Lambillotte était requis pour mettre fin aux excentricités d'un individu qui venait de briser un carreau chez Mme Philomène Cooman, débitante, rue Victor Hugo. L'agent se rendit à l'endroit indiqué, mais le quidam était parti, et s'étant mis à sa recherche, l'agent le trouva dans un estaminet voisin, chez Mme veuve Deleu. Il l'invita alors à régler le prix du carreau. L'individu le prit alors de très haut et injuria copieusement l'agent qui se vit forcé de l'arrêter et de le conduire au violon avec l'aide de son collègue Vanneuville qui passait. Mais le forcené se mit à distribuer force coups de tête aux représentants de la loi, pendant qu'un de ses acolytes, Alois Maldeghem arrivant à la rescousse, tombait également sur eux à bras raccourcis, blessant grièvement Vaneuville qui eut la lèvre inférieure fendue ; et après une lutte assez longue, force fut aux agents de lâcher leur capture.

Sur ces entrefaites survinrent les agents Villemotte et Collerie qui se mirent avec leurs camarades à leur poursuite et parvinrent à les rattraper à l'entrée du coron de la Bataille. Là une lutte acharnée s'engagea de nouveau et le sieur Maldeghem put être ramené au violon où il a été écroué Son compagnon avait pu encore une fois s'enfuir, mais son arrestation ne peut tarder, car, bien qu'on ignore encore son nom, on sait qu'il habite avec Maldeghem, dans un garni de la route d'Arras.

AIRE-SUR-LA-LYS

SUICIDE. — Un journalier d'Aire-sur-la-Lys, Louis Chappe, âgé de 60 ans, venait de subir un procès. Très affecté, il se coucha sur son lit, prit un fusil Chassepot transformé, qu'il bourra de plombs de chasse et se mit l'arme entre les jambes. Puis, à l'aide d'une ficelle il fit jouer la détente.

Le malheureux, qui s'était mis l'extrémité du canon dans la bouche, eut la tête traversée par la décharge qui fit balle et alla se loger dans le bois du lit.

C'est une jeune fille qui restait avec lui et qu'il avait envoyée en course qui fit la triste découverte à son retour.

La mort avait été instantanée.

BOULOGNE

PERDU EN MER. — Le « Kléber 2235 », patron Maillard, est rentré au port, samedi soir, à huit heures, ayant un homme de moins à son bord.

Alors que le « Kléber », qui appartient au comptoir Gustave Altazin et Darquer se trouvait dans les parages de Berck, le matelot Jacques Delliaux, âgé de 20 ans, demeurant cour Broquant, fut élingué par dessus bord.

Toutes les recherches faites pour le retrouver furent inutiles.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée

COURSES DE NICE

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes, à prix réduits, de Paris pour Cannes, Nice et Menton, délivrés du 7 au 25 janvier 1905.

Les billets sont valables 20 jours et la validité peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours moyennant dix pour cent du prix du billet. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Paris à Nice : 1re classe, 182 fr. 60 ; 2e classe, 131 fr. 50.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

FOOT-BALL

A ROUBAIX

Une équipe anglaise de football au Vélodrome Roubaisien. — Le match sensationnel de football qui va mettre aux prises dimanche prochain les équipes du « Plumstead-Football-Club de Londres », détenteur de la « West Kent Coupe » et du Racing-Club de Roubaix, champion de France 1901-1902-1903, continue à faire l'objet de toutes les conversations dans les milieux sportifs de la région où le football-association a fait depuis quelques années d'énormes progrès... Il est incontestable que les Anglais sont encore nos maîtres dans ce genre de sport et la rencontre internationale du 8 janvier sera l'occasion, pour les initiés, d'y puiser une excellente leçon et de compléter leur science.

Voici la composition de l'équipe « triée sur le volet » que nous enverra le Plumstead-Football : But : A. Boivie ; arrières : W. Smith, H. Giltrap ; demis : G. Preston (Cap), W. Bremner ; V. Williams ; avants : W. Clémento, J. Harvey, F. Rose, A. King, P. Riley. Nous n'analyserons pas la valeur individuelle de chacun de ces équipiers ; chacun d'eux constitue, au delà de la Manche, une célébrité dans le monde du football et l'équipe londonienne ainsi renforcée est considérée comme imbattable, car elle pratique en ce moment un jeu admirable de passes pour la grande satisfaction des milliers de spectateurs qui empliront, dimanche prochain, le Vélodrome Roubaisien. Le match commencera à deux heures et demie précises ; les portes du Vélodrome seront ouvertes à une heure et demie ; un service spécial de tramways est organisé.

LES COQS

A LILLE

Mercredi 4 janvier, à la Brasserie Faidherbe, rue de Tournai, grand concours de coqs.

Un coq gagnant, 50 fr. ; deux coqs gagnants, 115 fr. Mise, 30 fr. Mise au parc à cinq heures précises.

Mercredi 4 courant, à cinq heures précises, au Gallodrome du Nord, 6, place de Béthune, à Lille, grand concours de coqs. Douze sociétés y prendront part. Tirage au sort à quatre heures et demie.

LA LUTTE

A LILLE

Championnat régional de lutte 1905 (2e année), organisé par le Cercle athlétique de Lille, 28, rue de Fives, à Lille. Liste officielle des récompenses :

Aux vainqueurs de la poule des premiers de chaque catégorie. — Outre le prix de catégorie, le prix de M. le ministre de l'instruction publique, une plaquette vermeil avec le titre de champion 1905 et un don anonyme.

Dans les catégories poids lourds et moyens. — A chaque premier, 30 fr. en espèces, une médaille argent grand module et un diplôme artistique.

A chaque second, 15 fr. en espèces, une médaille B argent grand module en écrin et un diplôme artistique.

A chaque troisième, 10 fr. en espèces, une médaille bronze grand module en écrin et un diplôme artistique.

A chaque quatrième et cinquième, 5 fr. en espèces et un diplôme artistique.

Dans les poids légers. — Au premier, 20 fr. en espèces, une médaille argent et un diplôme artistique.

Au deuxième, 10 fr. en espèces, une médaille argent grand module en écrin et un diplôme artistique.

Au troisième, 5 fr. en espèces, une médaille bronze grand module en écrin et un diplôme artistique.

Au quatrième et cinquième, 5 fr. en espèces et un diplôme artistique.

Des diplômes seront en outre attribués à tout lutteur ayant gagné une victoire et n'étant pas classé dans les prix ci-dessus.

Soit au minimum 300 francs de prix.

CHIENS RATIERS

A BILLY-MONTIGNY

La société les « Amateurs Réunis », dont le siège est chez M. Tréhou, cabaretier, rue Victor-Hugo, a l'honneur d'informer les nombreux amateurs qu'elle organise, pour le dimanche 8 janvier 1905, un grand concours de chiens ratiers.

Ce concours commencera à trois heures très précises, heure militaire.

Concours école pour chiens non primés.

La mise sera de 3 fr., rats compris et entrée du propriétaire. Il y aura un prix par série de quatre chiens.

Concours de chiens primés, 100 fr. de prix répartis comme suit : 1er prix, 30 fr. ; 2e, 22 fr. ; 3e, 18 fr. ; 4e, 13 fr. ; 5e, 10 fr. ; 6e, 7 fr.

La mise sera de 4 fr., plus les rats, entrée du propriétaire comprise.

Tout chien aura trois rats à détruire. Tout amateur pourra fournir ses rats. Un règlement indiquant les conditions du concours sera affiché.

Toute difficulté non prévue sera tranchée par le jury et la décision prise sera sans appel.

Prix d'entrée : 25 centimes.

JEU DE BALLE

A SAINT-WAAST-LA-HAUT

Nous apprenons qu'une partie qui acceptera toutes les luttes de deuxième catégorie, vient de se former à Saint-Waast-la-Haut.

Elle comprend : Liénard et Lebon, cordiers ; Gaston Corbeau, petit milieu ; Emile Corbeau, grand milieu ; Daniel, fond.

Correspondant : Corbeau, à Petite-Forêt.

ATHLETISME

A LILLE

Dimanche 1er janvier 1905 a eu lieu, sur le terrain de la Société athlétique madeleinoise, un match amical de football entre la S. A. M. 1er et l'Eclair Club Fivois 1er. Après une partie, toujours dominée par l'E. C. F., cette dernière a été déclarée vainqueur par quatre buts à deux.

Voici la composition de l'équipe pour l'E. C. F. : But, Lempire ; arrières, Bouche, Garot, Denis, Delatour, Verdière, Bavye (cap.) ; avants, Contreras, Lenain, Calamme, Bosman, Grimonprez.

A LILLE

Sporting-Club. — Jeudi dernier, les membres du Sporting-Club avaient à procéder à la réélection de leur bureau. Ont été réélus : Président, M. Alfred Bélière ; vice-présidents, MM. Auguste Dubois et Marcel Marchand ; secrétaire général, M. René Dewachter ; trésorier, M. Albert Tesmoingt ; commissaires, MM. Léon Sée, Alexandre Sée, Deroubaix, Debruyn ; chef de matériel, M. Ghys.

Le dépouillement du scrutin connu, M. Léon Sée fait remarquer très justement que M. Bélière, réélu pour la septième fois, ne devrait plus avoir à subir l'année suivante une huitième élection. Il propose donc de nommer M. Bélière président inamovible. Cette idée, très logique, est bientôt accueillie à l'unanimité par tous les membres du Sporting-Club. Notre ami M. Pollet se lève ensuite et au nom de la société offre au président, comme gage de sympathie et de remerciement pour son dévouement apporté à la société, une superbe terre cuite qui ferait envie aux meilleurs artistes de la région.

M. Bélière, très ému, remercie les membres du Sporting-Club de leur généreux présent. Un punch cordial termine cette joyeuse réunion d'amis et chacun se fait entendre dans son répertoire.

En résumé, soirée pleine de franche gaieté qui resserre plus étroitement encore les membres du Sporting-Club.

JEUX DIVERS

A BILLY-MONTIGNY

Jeu de fléchettes. — M. Adolphe Palavie, débitant, route Nationale, a l'honneur d'informer les nombreux amateurs de jeu de fléchettes qu'il fera jouer une belle oie samedi 7 et dimanche 8 janvier, à démonter.

Il y aura une jolie surprise pour le deuxième prix.

Les quatre fléchettes seront payées 10 centimes.